

L'armorial de l'élection de Toul, suivant l'édit de 1696

par Jean-Jacques LARTIGUE

INTRODUCTION:

La finalité de cet édit fameux promulgué par Louis XIV était surtout d'ordre fiscal. Il créa un "despot public des armes et des blasons" qui imposait aux communautés (civiles et religieuses) et aux particuliers de faire enregistrer leurs armoiries sous peine d'une amende de 300 livres et de la confiscation de tous les biens meubles armoriés. De 1696 à 1709, les commis de Charles d'Hozier, juge d'armes du royaume de France, enregistrèrent 110 000 écus dans l'armorial général de France, et encaissèrent 5 800 000 livres pour le trésor royal.

L'élection de Toul pour un total de 3075 livres fut enregistrée de la manière suivante:

- 1 ville à 100 livres
- 1 corps à 100 livres
- 1 corps à 50 livres
- 4 communautés à 50 livres
- 1 cathédrale à 50 livres
- 2 chapitres à 25 livres
- 5 couvents à 25 livres
- 120 personnes à 20 livres

Parmi les armoiries individuelles, plus de 70 % appartiennent à des roturiers. L'édit de 1696 reconnaissait donc de facto, à la roture, le droit de porter des armes puisqu'il englobait dans son champ d'application tous ceux qui " **par leur mérite personnel tiennent un rang d'honneur et de distinction dans nos estats et dans leurs corps, compagnies et communautés, et généralement tous ceux qui se seront signalés à notre service dans nos armées, négociations et autres emplois remarquables**". Les termes de cette rédaction témoignent de la superbe habileté des législateurs de ce temps, pour étendre, aussi loin que possible, le vaste coup de filet fiscal qu'ils avaient eu la mission de jeter sur la gent contribuable. Aucune situation sociale, si modeste qu'elle fût, ne put échapper à la taxe d'enregistrement, et tous les sujets du Grand Roi, dans les villes et dans les campagnes, furent admis, à la seule condition de payer cette taxe, à faire enregistrer leurs blasons. La garde de l'Armorial Général de France fut confiée à Charles d'Hozier qui signait les brevets et les envoyait aux officiers des maîtrises, pour être, par eux, délivrés aux intéressés, contre quittance des taxes. Ces brevets étaient expédiés sur un parchemin, en haut duquel étaient peintes les armoiries du titulaire.

Beaucoup de contribuables qui auraient eu droit à la délivrance de ce brevet, sur la production de leurs quittances des droits d'enregistrement, négligèrent de le réclamer. Mais il demeura bien entendu que **"les brevets d'armoiries délivrés par le Garde général de l'armorial ne pourraient, en aucun cas, être tirés à conséquence pour preuves de noblesse"**. Cet armorial général dont le manuscrit original (avec les signatures des officiers et commissaires des maîtrises, et de Charles d'Hozier) est conservé à la Bibliothèque Nationale à Paris, se compose de trente-quatre gros volumes (ou registres) de texte, et de trente-cinq volumes d'armoiries coloriées. Il faut savoir que dans le manuscrit, il y a eu de nombreuses interpénétrations de familles entre l'élection de Toul et celle de Bar-le-Duc.

Quelques explications pour la liste qui suit : la petite croix (+) qui précède le numéro d'enregistrement nous signale qu'il s'agit d'armoiries données d'office, c'est-à-dire que les personnes ou les communautés n'avaient pas d'armoiries ou qu'elles n'ont pas jugé nécessaire d'en faire la description aux commissaires, (dans le cas de l'élection de Toul, ces armoiries ont été faites de façon mécaniques par la représentation d'un coupé) et dans ce cas, j'ai essayé de retrouver les véritables armoiries de ces familles. Puis nous trouvons la somme d'imposition dans une parenthèse. Le mot N... remplace le prénom de la personne lorsqu'il n'était pas connu. Les textes entre parenthèses (...) sont des ajouts de l'auteur.

LISTE DES ARMOIRIES

1 (20 1) Etienne MOREL, écuyer, Conseiller du Roy, Contrôleur ordinaire des guerres. D'or à un chevron d'azur, accompagné de 3 morelets nageant de sable, becqués et membrés de gueules posés 2 en chef et 1 en pointe.

2 (20 1) N... ODANT (lire ODAM), lieutenant au bailliage de l'évêché de Toul. D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de 2 trèfles de même, et en pointe d'une moucheture d'hermine d'argent.

3 (20 1) Torquate MARECHAU, écuyer, Seigneur de la Chauvinière, chevalier de l'ordre de Saint-Louis, commandeur de Saint-Lazare. De gueules à trois croix nillées d'argent posées 2 et 1.

4 (20 1) N... de CASTEJAX (lire Charles-Louis BIAUDOS de CASTEJA), commandeur des ordres du Roy et gouverneur de la Ville de Toul. Ecartelé aux 1 et 4) d'or à un lion de gueules - aux 2 et 3) d'argent à trois merlettes de sable posées 2 et 1.

5 (20 1) Catherine JOBAL, veuve de Charles LE VAYER, président à Mortier au Parlement de Metz. D'azur à 2 lions affrontés d'or, accompagnés en chef d'une croisette de même, accostée de 2 étoiles d'argent, et en pointe d'un rocher de même.

6 (20 1) N... (lire Jean) NOIREL, conseiller au présidial de Toul. D'azur à 3 écots d'arbuste, ou bâtons noueux au pied fiché d'or posés en pal.

7 (20 1) Jean Michel PARISOT, écuyer, président lieutenant général au bailliage et siège présidial de Toul. D'azur à un chevron, accompagné en chef de 2 colombes affrontées, et en pointe d'un lion, le tout d'or, armé et lampassé de gueules.

8 (20 1) Joseph de BEUVILLE (lire BEUVILLERS), conseiller du Roy, son procureur au bailliage et siège présidial de Toul. D'azur à 3 roses d'or, posées 1 au canton senestre du chef et 2 aux cantons de la pointe, et un franc-quartier aussi d'or chargé d'une rose de gueules.

9 (25 1) Le chapitre de l'église collégiale de Saint-Gengoult. D'azur à un bras d'or vêtu de même posé en pal.

EDIT DU ROY,

PORTANT creation d'une Grande Maistrise Generale
& Souveraine, & établissement d'un Armorial Ge-
neral à Paris, ou Depost public des Armes & Blasons
du Royaume; & création de plusieurs Maistrises
particulieres dans les Provinces. *et Supression de l'office
de Juge d'armes de France*
Donné à Versailles au mois de Novembre 1696.

Registré en Parlement & en la Chambre des Comptes.



A PARIS,
Chez ESTIENNE MICHALLET, premier Imprimeur
du Roy, rue S. Jacques, à l'Image S. Paul,

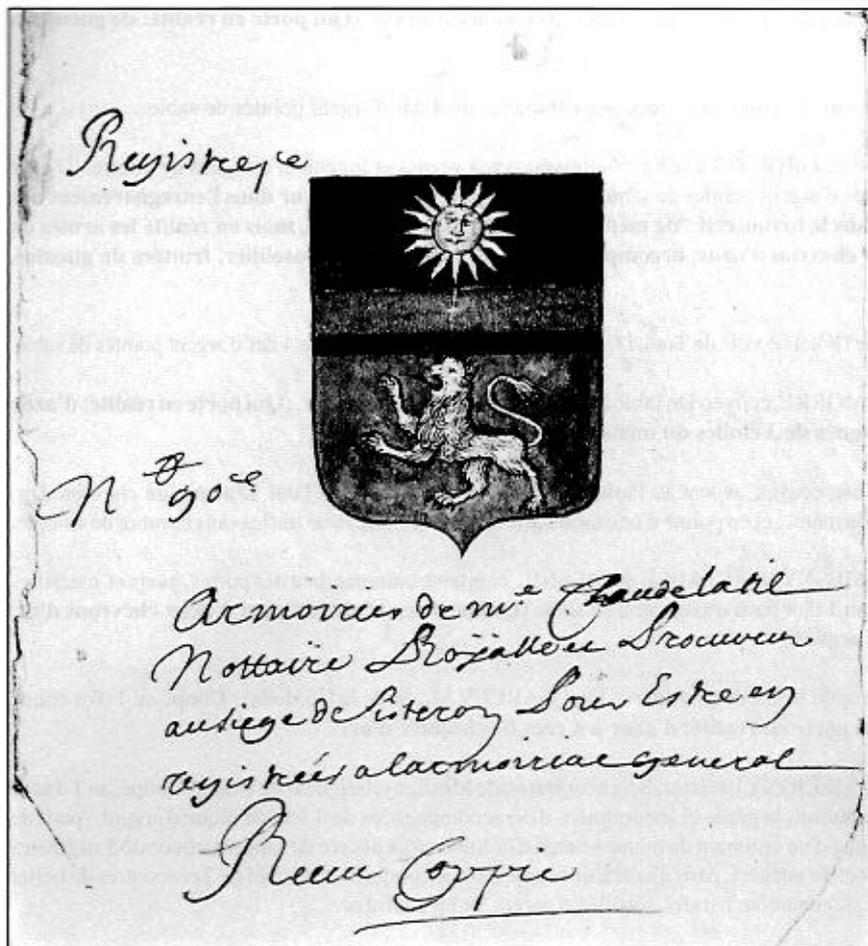
M. D C. XCVI.

Première page de l'édit de 1696.

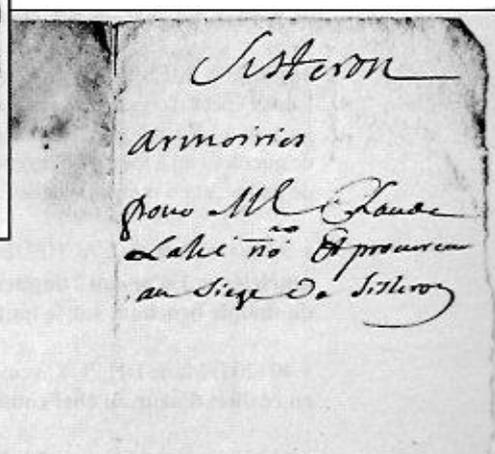
Études Toulouses, 1994, 71, 27-38

- 10 (251) La communauté de la congrégation de la mission de la ville de Toul. D'azur à un Sauveur d'or, estendant ses 2 bras.
- 11 (251) Le couvent des religieuses de l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement de Toul. De gueules à un Saint-Sacrement sur un autel d'or, accosté de 2 anges à genoux affrontés de même les mains jointes.
- 12 (501) La cathédrale de Toul. De gueules à un Saint-Etienne debout d'or dans une niche d'argent, ayant sous les pieds 3 cailloux de même, posés 2 et 1 dans un petit écusson d'azur.
- 13 (251) La communauté de la Mission de la ville de Toul. Parti: au 1 d'argent à 1 roue de gueules - au 2) d'azur à 1 crose d'or et une fasce en devise d'argent brochant sur le tout, un chef de gueules brochant sur le parti et chargé de 2 mots DOM DEI d'or, et un enté en pointe d'or.
- 14 (201) Gérard JACQUIER, avocat. D'azur à 1 voile étendue d'or, et un chef cousu de gueules chargé d'une étoile d'or accostée de 2 fleurs de soucis de même, feuillées de sinople.
- 15 (201) Anne de MESLIGNY (lire LE PAGE de MELIGNY ?), veuve de N... DUBROTY, Commandant du Régiment du Vexin. D'or à une croix ancrée de sable, et une bordure de gueules chargée de cinq écussons d'argent.
- 16 (251) Le couvent de Rangeval. D'azur à 1 coeur de gueules percé de 2 flèches d'or posées en sautoir, accompagné de 3 boîtes couvertes aussi d'or, deux en chef et une en pointe.
- 17 (201) N... EUDES, seigneur d'Aulnoy et Trotussy. **(D'une famille originaire de Normandie)**. D'or à 1 lion coupé d'azur et de gueules.
- + 18 (201) François BAVROIS (lire probablement BARROIS), écuyer. De sinople à une barre d'or, coupé d'argent. **(Cette famille BARROIS porte en réalité: d'azur à 1 lion d'or, et une fasce brochant d'argent sur le tout)**
- 19 (1001) Le corps des officiers du bailliage et siège présidial de Toul. D'azur à 3 fleurs de lys d'or 2 et 1.
- 20 (201) Théodore de HUY (lire de HUZ), assesseur civil et criminel, et premier conseiller au siège présidial de la ville de Toul, ancien maire échevin de la dite ville. De sinople à 3 roses d'argent posées en 2 et 1.
- 21 (501) Le corps des orfèvres, arquebusiers, montreurs d'armes, marchands taillandiers, couteliers, émouleurs, cloutiers, fourbisseurs, etc..... de la ville de Toul. De gueules à 2 marteaux d'argent en sautoir au dessus d'une enclume portant son bigorne de même.
- 22 (201) Théodore CLAUDE, conseiller au bailliage et siège présidial de Toul. D'or à 1 mont de gueules mouvant de la pointe, surmonté d'une aigle de sable volant en bande, et regardant 1 soleil d'azur à l'angle dextre du chef.
- 23 (201) François WILLAUME, conseiller du Roy, assesseur de l'hôtel de ville de Toul. D'or à 1 mont de gueules mouvant de la pointe, surmonté d'une aigle de sable volant en bande, et regardant 1 soleil d'azur à l'angle dextre du chef.
- + 24 (251) Le chapitre de l'église collégiale Saint-Maxe de la ville de Toul. De sinople à une croix d'argent, coupé d'or.
- 25 (201) N... OBRION, docteur médecin ordinaire du Roy de la ville de Toul. D'azur à 2 étoiles d'argent en chef, et 1 ancre de même en pointe.
- 26 (1001) La Ville de Toul. De gueules à un T au pied fleuroné d'or.
- 27 (201) N... BICQUILLIER (lire Jean-Baptiste BICQUILLEY), conseiller du Roy, Lieutenant particulier au siège présidial de Toul. D'azur à 1 pyramide d'argent, massonnée de sable.
- 28 (201) N... GUILLAUME, écuyer, Conseiller du Roy, commissaire ordinaire des guerres au département de Toul. D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de 2 roses d'argent, et en pointe d'un croissant de même.
- 29 (201) N... COMPAGNON le fils, conseiller du Roy au présidial de Toul. De gueules à un chevron, accompagné en chef de 2 étoiles et en pointe d'une tour crénelée, ouverte et fenestrée de sable, accostée de 2 têtes de loup adossées, le tout d'argent.

- + 30 (20 1) Jean Nicolas SERRE, écuyer. De sable à un sautoir d'or, coupé d'argent. **(Qui porte en réalité: de gueules à 1 tête de cerf d'argent)**
- 31 (20 1) N... GOMÉ, maire échevin. D'azur à une croix d'or cantonnée de 4 dés d'argent pointés de sable.
- 32 (20 1) Laurent GROZELIER (lire GROUZELLIER), commissaire aux revues et logement des gens de guerre. D'azur à une croix d'or cantonnée de 4 dés d'argent pointés de sable **(il semble qu'il y ait une erreur dans l'enregistrement des armoiries, car il y a marqué dans le manuscrit "de même" (que le blason précédent), mais en réalité les armes de cette famille sont: d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois branches de groseillier, fruitées de gueules, feuillées et tigées au naturel.**
- 33 (20 1) N... GOMÉ, secrétaire de l'hôtel de ville de Toul. D'azur à une croix d'or cantonnée de 4 dés d'argent pointés de sable.
- + 34 (20 1) Jean Alexandre de LA MORRE, écuyer. De sable à un chevron d'argent, coupé d'or. **(Qui porte en réalité: d'azur à cinq chevrons d'or, accompagnés de 3 étoiles du même)**
- 35 (20 1) François DU PASQUIER, écuyer, avocat au Parlement, Echevin de la ville de Toul. D'azur à un chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles de même, et en pointe d'une montagne aussi d'or chargée de trèfles sans nombre de sinople.
- + 36 (20 1) Germain STABLE de MESNY (lire STABLE du MESNIL, capitaine commandant des portes, guets et murailles de la ville haute de Bar). Coupé au 1 d'or parti d'azur, au 2 de sable **(Qui porte en réalité: d'azur à deux chevrons d'or, accompagnés de 3 merlettes d'argent).**
- + 37 (20 1) N... GARSENAL, sieur de la Garde (lire Pierre-Paul GARCEVAL, Sr de la Gardelle). Coupé au 1 d'or coupé de gueules, au 2 de sinople. **(Qui porte en réalité: d'azur à 4 rocs d'échiquier d'or)**
- 38 (20 1) N... MESLIGNY (lire de MELIGNY), écuyer, Seigneur Baron de Mesligny, Seigneur de Boicq. Coupé: au 1 d'azur à deux épées d'argent passées en sautoir, la garde et les poignées d'or, accompagnées de 4 fers de pique d'argent - parti de gueules à 1 fleur de lys d'or soutenue d'un croissant de même - tiercé d'or à une croix ancrée de sable marquée de 5 stigmates de gueules - au 2 losangé d'argent et de gueules, parti d'azur à une fasce d'or, accompagnée en chef de 2 rencontres de bélier de même, et en pointe d'une tête de maure au naturel, tortillée d'argent, et un chef d'or.
- + 39 (20 1) François CACHEDENIER, écuyer. Coupé au 1 d'or taillé de sinople, au 2 de gueules **(Qui porte en réalité: écartelé: au 1 d'or - au 2 de gueules à une étoile d'or - au 3 d'azur - au 4 d'argent à un perroquet de sinople - une croix de sinople brochant sur le tout).**
- + 40 (20 1) Marie DU PUY, veuve de N... (lire Antoine de) THEVENIN. D'azur à un chef d'argent, coupé d'or **(Qui porte en réalité: d'azur au chef cousu de gueules émanché d'or de 3 pièces).**
- + 41 (20 1) (feu) Michel de BONNET, écuyer, Seigneur de Robertespagne. De gueules à une fasce d'or, coupé d'argent.
- + 42 (20 1) Marguerite THIERRY, veuve de François VINCENT. De gueules à un pal d'argent, coupé d'or. **(Qui porte en réalité: d'azur au chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles d'or, et en pointe d'une tête de léopard du même)**
- + 43 (20 1) Lucie THIERRY, fille majeure. D'argent tranché d'azur (aux blasons: d'argent tranché d'azur, coupé de sable). **(Qui porte en réalité: voir ci-dessus)**
- + 44 (20 1) Marguerite MAGERON, dame. De sinople à une bande d'or, coupé d'argent. **(Qui porte en réalité: d'azur à 4 girons d'argent appointés en sautoir, accompagnés aux flancs de deux molettes d'or)**
- 45 (20 1) Maximilien de CHOISEUL, marquis de Meuze. D'azur à une croix d'or cantonnée de 18 billettes de même posées 5 à chaque canton du chef, et 4 à chacun de la pointe.
- 46 (20 1) Jeanne LABBÉ, épouse de Maximilien de CHOISEUL, marquis de Meuze. De gueules à 2 bourdons d'or passés en sautoir.
- + 47 (20 1) Gilles DU CHENOY, écuyer. De sinople à une barre d'argent, coupé d'or.



Brevet original manuscript...

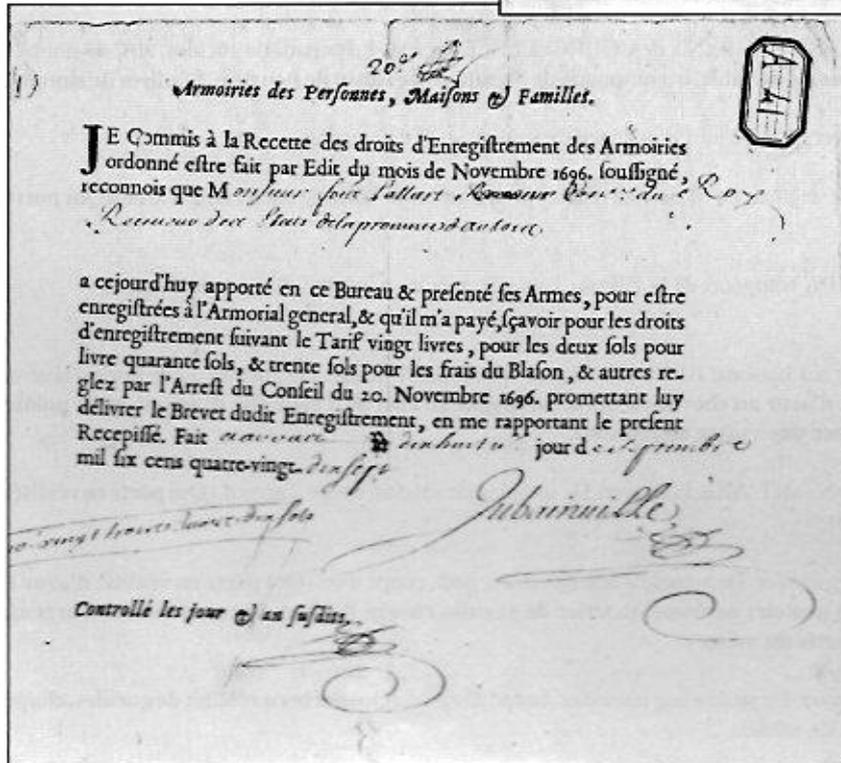
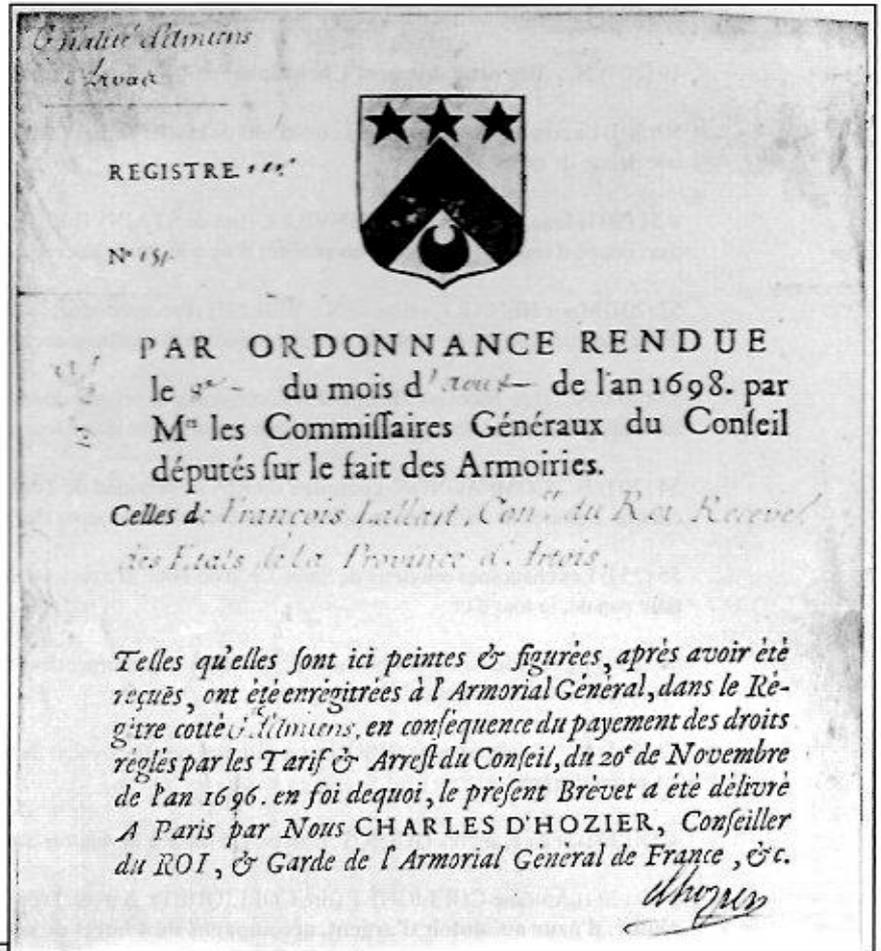


...et sa quittance.

Armoiries des Personnes, Maisons & Familles.

JE Commis à la recette des Droits d'Enregistrement des Armoiries or-
donné estre fait par Edit du mois de Novembre dernier, souffigné,
reconnois que M^{re} Claude Latie notaire royal au Sisyron
au siege de la Ville de Sisyron & habitant
ce jour d'huy apporté en ce Bureau & présenté les Armes pour estre en-
registrées à l'Armorial General, & qu'il m'a payé, sçavoir pour les Droits
d'Enregistrement suivant le Tarif vingt livres, pour les deux sols pour livre
quarante sols, & trente sols pour les frais du Blason, & autres reglez par
l'Arrest du Conseil du 20. Novembre dernier, promettant luy delivrer le
Brevet dudit Enregistrement, en me rapportant le present Recepsis.
Fait à Sisyron - le Vingtisme jour d'Avril
mil six cent quatre-vingt. *Le Clerc*

Règlement d'armoiries pour François LALLART, conseiller du roi, receveur des États de la province d'Artois, enregistré par Charles d'HOZIER, garde de l'armorial général, le 8 août 1698, et son récépissé prouvant que les 20 livres d'enregistrement ont bien été payées.



Brevet original imprimé...

...et sa quittance.

- 48 (50 l) La communauté des maîtres blanchetiers et pelletiers de Toul. D'argent à un chef d'hermine.
- 49 (20 l) N... (**lire probablement Christophe**) de VITERNE. D'or à 3 roses de gueules 2 et 1.
- 50 (50 l) La communauté des maîtres tisserants de la ville de Toul. D'azur à une sainte-Libère martire d'or, tenant en sa main une palme de même.
- + 51 (20 l) Jean François d'ESTAINVILLE (lire de STAINVILLE), chevalier, Seigneur de Beurey. De sable à une croix d'or, coupé d'argent. (**Qui porte en réalité: d'or à la croix ancrée de gueules**)
- 52 (20 l) Marie HENART, veuve de N... VEILLET, Procureur du Roy de la ville de Toul. D'azur à une fasce d'argent chargée d'une aiglette éployée de sable, armée et becquetée de gueules, accompagnée de 3 étoiles d'or 2 et 1.
- 53 (20 l) N... (lire Nicolas) PILLEMENT, conseiller assesseur de l'hôtel de ville de Toul. D'azur à un chevron d'argent, accompagné en chef de 2 molettes de même, et en pointe d'une tour aussi d'argent.
- 54 (20 l) N... COMPAGNON, conseiller du Roy au présidial de Toul. De gueules à un chevron d'argent, accompagné en chef de 2 étoiles de même, et en pointe d'une tour crénelée aussi d'argent, ajourée de 2 fenêtres et ouverte de sable.
- 55 (25 l) Les chanoines religieux de Saint-Léon de Toul. D'azur à un Saint-Léon pape à demy corps, sa tête couverte d'une tiare papale, le tout d'or.
- 56 (50 l) La communauté des bonnetiers, brodeurs et passementiers de la ville de Toul. D'argent à une Sainte-Vierge de carnation, vêtue d'azur et de gueules.
- 57 (20 l) N... (lire Etienne) LOISON, conseiller et premier avocat du Roy au bailliage et siège présidial de Toul. De sable à 1 oison d'argent.
- + 58 (20 l) Jean François GUINOT, écuyer. De sable à un sautoir d'argent, coupé d'or.
- + 59 (20 l) Antoine COLLIGNET (lire COLLIQUET), écuyer. D'or à un chevron d'azur, coupé de sable. (**Qui porte en réalité: d'azur au sautoir d'argent, accompagné de 4 hures de sanglier d'or**)
- + 60 (20 l) Nicolle de VIGNEULLES, veuve de N... de COURCELLE. Coupé au 1 d'or parti de gueules, au 2 de sinople. (**Qui porte en réalité: d'or à 1 triangle de sable, accompagné de 3 grappes de raisin de pourpre, feuillées de sinople**)
- + 61 (20 l) Pierre ROUSSEL, écuyer. Coupé au 1 d'or coupé de sinople, au 2 de gueules.
- + 62 (20 l) N... de VIGNEULLES, seigneur de Mascé sur Veze. Coupé au 1 d'or taillé de sable, au 2 d'azur. (**Qui porte en réalité: voir article n° 60**)
- + 63 (20 l) Hyacinthe de GAULMIN, bourgeois de la ville de Toul. De gueules à un chef d'or, coupé d'argent. même.
- + 64 (20 l) Louise de BURGEDE (aux blasons: BURGÉS) (lire de BEURGÉS), veuve. De gueules à une fasce d'argent, coupé d'or. (**Qui porte en réalité: d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 coquilles d'argent, et en pointe d'un cygne du même tenant au bec une vipère au naturel**).
- + 65 (20 l) Claude GOMÉ, veuve de N... de L'AIGLE, écuyer. De sinople à un pal d'or, coupé d'argent. (**Qui porte en réalité: comme les articles n° 31 et n° 33**)
- + 66 (20 l) Jean de LONGEVILLE, écuyer. De sinople à une bande d'argent, coupé d'or. (**Qui porte en réalité: d'azur à une double chaîne d'or posée en sautoir; au franc-quartier de gueules chargé de deux fascés abaissées d'argent, accompagnées en chef d'une canette du même**).
- + 67 (20 l) Simon RODOUAN, écuyer. De sable à une barre d'or, coupé d'argent. (**Qui porte en réalité: de gueules, chapé d'or à 2 quintefeuilles (ou roses) de sable**).

- + 68 (201) Nicolas Joseph de FRANQUEMONT, chevalier, Seigneur de Pierrefitte. De sable à une croix d'argent, coupé d'or. **(Qui porte en réalité: de gueules à 2 bars adossés d'or).**
- + 69 (201) Jeanne Marguerite MARTIN, veuve. D'or à un sautoir d'azur, coupé de sable.
- + 70 (201) Jean VYART, écuyer, conseiller du Roy, son avocat général au bailliage de Bar. D'or à un chevron de gueules, coupé de sinople. **(Qui porte en réalité: d'azur à 3 croix potencées d'or, 2 et 1; au chef du même).**
- + 71 (201) Antoine de LECAILLE (lire de LESCALE), écuyer. Coupé au 1 d'or parti de sinople, au 2 de gueules. **(Qui porte en réalité: de gueules à 1 échelle d'argent mise en pal au chef d'or chargé d'une aigle éployée de sable).**
- + 72 (201) Antoine MAILLET, écuyer. D'azur tranché d'or (aux blasons: coupé au 1 d'azur tranché d'or, au 2 d'argent). **(Qui porte en réalité: d'azur au chevron d'or; au chef émanché d'or et de gueules).**
- + 73 (201) Claude MAILLET, écuyer. D'azur tranché d'or (aux blasons: coupé au 1 d'azur tranché d'or, au 2 d'argent). **(Qui porte en réalité: voir ci-dessus).**
- + 74 (201) François CLEMENT, bourgeois de la ville de Toul. Coupé au 1 d'or coupé de sable, au 2 d'azur.
- + 75 (201) Crestienne de NEUFORGE, dame. Coupé au 1 d'argent taillé d'azur, au 2 de sable.
- + 76 (201) Charles de LA MORRE, écuyer. De gueules à un chef d'argent, coupé d'or. **(Qui porte en réalité: voir article n° 34).**
- + 77 (201) Pierre GAYNOT, écuyer. De sinople à une fasce d'or, coupé d'argent. **(Qui porte en réalité: écartelé au 1 d'or - au 2 de gueules à une étoile d'or - au 3 d'azur - au 4 d'argent - une croix de sinople brochant sur le tout).**
- + 78 (201) Gabriel de LA MORRE, écuyer. De sinople à un pal d'argent, coupé d'or. **(Qui porte en réalité: voir article n° 34).**
- + 79 (201) Jean HOUET, écuyer, garde de la porte du Roy. De sable à une bande d'or, coupé d'argent. **(Qui porte en réalité: d'azur au lion d'or, armé et lampassé de gueules).**
- + 80 (201) Pierre GERARD, maître des eaux et forêts de Toul. De sable à une barre d'argent, coupé de sable. **(Qui porte en réalité: d'azur à la fasce ondée d'argent chargée d'une rose de gueules, accompagnée de 3 gerbes d'or, liées de gueules).**
- + 81 (201) N... MORIZON (lire MORISON), l'ainé, écuyer. D'or à une croix d'azur, coupé de sable. **(Qui porte en réalité: d'argent semé de billettes de gueules, à 1 lion brochant de sable chargé sur l'épaule d'une croix de Jérusalem d'or; à la bordure engrêlée de gueules).**
- + 82 (201) Michel DASSY, écuyer. D'or à un sautoir de gueules, coupé de sinople.
- + 83 (201) Marie RUTAN, veuve. D'or à un chevron de sinople, coupé de gueules. **(Qui porte en réalité: d'azur à la fasce d'argent chargée de 3 têtes de lion de sable, accompagnée de 3 molettes d'argent).**
- + 84 (201) N... VYART, bourgeois de la ville de Toul. Coupé au 1 d'or parti de sable, au 2 d'azur. **(Qui porte en réalité: voir article n° 70).**
- + 85 (201) Claude LE PAGE, veuve. Coupé au 1 d'argent coupé d'azur, au 2 de sable.
- + 86 (201) N... de BURGE, seigneur de Crémont (lire Claude-Blaise de BEURGES, Sgr de Trémont). Coupé au 1 d'argent taillé de gueules, au 2 de sinople. **(Qui porte en réalité: voir article n° 64).**
- + 87 (201) André François de LAUNAY, écuyer. De sinople à un chef d'or, coupé d'argent.
- + 88 (201) Marie CLOSPTEIN (lire KLOPSTEIN), fille. D'argent tranché de gueules (aux blasons: coupé au 1 d'argent tranché de gueules, au 2 de sinople). **(Qui porte en réalité: d'or à la fasce d'azur, accompagnée en chef de 2 lionceaux)**

issant et affrontés de sable, et en pointe de 2 mains frappantes avec des pierres qui jettent des flammes).

+ 89 (20 l) Sébastien de BILLAULT, écuyer, Conseiller du Roy, Lieutenant général de la prévosté de Toul. De sinople à une fasce d'argent, coupé d'or. **(Qui porte en réalité: d'argent à la bande d'azur, accompagnée en chef d'une hure de sanglier de sable, et en pointe d'un treillis du même).**

90 (20 l) Anne Gabrielle de RONCOURT, veuve de François PISTOO. D'azur à une fasce d'or papelonnée de gueules, surmontée d'un lion naissant d'argent tenant entre les pattes une croix recroisetée au pied fiché d'or.

91 (50 l) La communauté des maîtres bouchers de la ville de Toul. De gueules à un saint-Jean-Baptiste d'or, adextré d'un couperet d'argent et senestré d'un couteau et d'un fusil de boucher de même, emmanché d'or et passés en sautoir.

+ 92 (20 l) Henry DES GIRAUTZ, écuyer. De sable à un pal d'or, coupé d'argent.

+ 93 (20 l) Françoise de THOMASSIN, femme de Henry DES GIRAUTZ. De sable à une bande d'argent, coupé d'or.

+ 94 (20 l) (feu) Charles THIERRY, écuyer, Sieur de la Cour, suivant la déclaration de Marie GAROSEL, sa veuve. D'or à une barre d'azur, coupé de sable. **(Qui porte en réalité: voir les articles n° 42 et n° 43).**

+ 95 (20 l) Catherine de GONDRE COURT, dame. D'or à une croix de gueules, coupé de sinople. **(Qui porte en réalité: écartelé: aux 1 et 4 d'azur à une fasce d'argent, accompagnée en chef de 2 étourneaux d'or, et en pointe d'une molette du même - aux 2 et 3 d'azur à trois annelets d'argent).**

+ 96 (20 l) Jacques THOMASSIN DANDELLOT, écuyer. D'or à un sautoir de sinople, coupé de gueules.

+ 97 (20 l) Nicolle DESGABELLE, femme de Jacques THOMASSIN DANDELLOT, écuyer. D'or à un chevron de sable, coupé d'azur.

+ 98 (20 l) François BOUCHER, écuyer. Coupé au 1 d'argent parti d'azur, au 2 de sable.

+ 99 (20 l) François COLLIN de MARNE, avocat au Parlement, Prévost de Pierrefitte. Coupé au 1 d'argent coupé de gueules, au 2 de sinople. **(Qui porte en réalité: d'argent au rencontre de taureau de gueules annelé de sable, surmonté de 2 étoiles aussi de gueules).**

+ 100 (20 l) N... ALYOT, écuyer. Coupé au 1 d'argent taillé de sinople, au 2 de gueules.

+ 101 (20 l) Madelaine de COMITIN, veuve. De sinople à un chef d'argent, coupé d'or.

+ 102 (20 l) N... TERNISET, écuyer. De sable à une fasce d'or, coupé d'argent.

+ 103 (20 l) Antoine de SISSON, écuyer. De sable à un pal d'argent, coupé d'or.

+ 104 (20 l) Elizabeth de BRIE, femme d'Antoine de SISSON, Ecuyer. D'or à une bande d'azur, coupé de sable.

+ 105 (20 l) Marguerite de LINAGE, veuve. D'or à une barre de gueules, coupé de sinople.

+ 106 (20 l) Marguerite THIERRY, veuve. D'or à une croix de sinople, coupé de gueules.

+ 107 (20 l) Louis DESCOSSON, écuyer. D'or à un sautoir de sable, coupé d'azur.

+ 108 (20 l) N... DAUBILLY, bourgeois de la ville de Toul. D'argent à un chevron d'azur, coupé de sable.

+ 109 (20 l) Anne DROUOT, veuve. Coupé au 1 d'argent parti de gueules, au 2 de sinople.

+ 110 (20 l) Henriette BARIN de NONANCOURT. Coupé au 1 d'argent coupé de sinople, au 2 de gueules.

+ 111 (20 l) Jaque PILLEMENT, greffier. Coupé au 1 d'argent taillé de sable, au 2 d'azur. **(Qui porte en réalité: comme article 53).**

- + 112 (20 l) Marguerite LE CLERC, veuve de Jean Baptiste de TAILLEFUMIER, Ecuyer. De sable à un chef d'or, coupé d'argent.
- + 113 (20 l) Nicolas Jean de TAILLEFUMIER, gouverneur de Commercy. De sable à une fasce d'argent, coupé d'or. **(Qui porte en réalité: de gueules à 3 têtes de lion d'or posées en bande entre deux cotices d'argent).**
- + 114 (20 l) Suzanne de LONGUEVAL, femme de Nicolas Jean de TAILLEFUMIER, Gouverneur de Commercy. D'or à un pal d'azur, coupé de sable.
- + 115 (20 l) N... DAUDEVILLE, fille. D'argent tranché de sinople (aux blasons: coupé au 1 d'argent tranché de sinople, au 2 de gueules).
- + 116 (20 l) N... DANDELLOT, fille. D'argent tranché de sable (aux blasons: coupé au 1 d'argent tranché de sable, au 2 d'azur).
- + 117 (20 l) Edmond de COSSON, écuyer. D'or à une bande de gueules, coupé de sinople.
- + 118 (20 l) Jaques de SAILLET, écuyer. D'or à une barre de sinople, coupé de gueules. **(Qui porte en réalité: d'azur au chevron, accompagné en chef de 2 étoiles, et en pointe d'une gerbe de blé, le tout d'or; au chef d'argent chargé de 3 croissants de gueules).**
- + 119 (20 l) Jeanne de ROZEAUX, veuve. D'or à une croix de sable, coupé d'azur.
- + 120 (20 l) Charles BOURNON, écuyer. D'argent à un sautoir d'azur, coupé de sable. **(Qui porte en réalité: de sinople à 1 livre fermé d'argent, les tranches d'azur, les fermetures d'or).**
- + 121 (20 l) Pierre CHAUVEL, avocat en Parlement. D'argent à un chevron de gueules, coupé de sinople.
- + 122 (20 l) Joseph de BARGES (aux blasons: BARGE), seigneur de Villesnesaux (lire de BEURGES, seigneur de Ville-sur-Saulx). Coupé au 1 d'argent parti de sinople, au 2 de gueules. **(Qui porte en réalité: voir les articles n° 64 et n° 86)**
- + 123 (20 l) N... de PERIGNON, femme de N... FOMERVILLE, Ecuyer. Coupé au 1 d'argent coupé de sable, au 2 d'azur.
- + 124 (20 l) N... de GONDRECOURT de PAVOIS. Coupé au 1 d'azur taillé d'or, au 2 d'argent. **(Qui porte en réalité: voir article n° 95).**
- + 125 (20 l) N... de LA HAYE, conseiller du Roy, son procureur en la prévosté de Saint-Michel. De sable à un chef d'argent, coupé d'or.
- + 126 (20 l) N... de LA CAURRE, conseiller du Roy, son procureur en la prévosté de Souilly. D'or à une fasce d'azur, coupé de sable.
- + 127 (20 l) N... GUI SINIER, receveur de la ville de Toul. D'or à un pal de gueules, coupé de sinople.
- + 128 (20 l) N... de CAILLE (lire de LESCALE), seigneur de Longchamps. D'or à une bande de sinople, coupé de gueules. (qui porte en réalité: voir article n° 71)
- + 129 (20 l) Claude LE CAILLE (lire de LESCALE), écuyer. D'or à une barre de sable, coupé d'azur. **(Qui porte en réalité: voir ci-dessus).**
- + 130 (20 l) N... LE MOLEUR (lire LE MOLLEUR), bourgeois de la ville de Toul. D'argent à une croix d'azur, coupé de sinople. **(Qui porte en réalité: d'azur au chevron d'or, accompagné en chef de 2 étoiles du même, et en pointe d'une épée d'argent, garnie d'or)**
- + 131 (20 l) Léonard VAILLANT, écuyer. D'argent à un sautoir de gueules, coupé de sinople.
- + 132 (20 l) Claude GOMÉ, veuve de Claude DAMET. D'argent à un chevron de sable, coupé de gueules. **(Qui porte en réalité: comme les articles n° 31 et n° 33).**
- + 133 (20 l) Marguerite GOURDES (lire GOURDET), dame. Coupé au 1 d'argent parti de sable, au 2 d'azur. **(Qui porte**

en réalité: de sinople à 3 besants d'or posés 2 et 1; à la bordure du même semée de tourteaux de sinople).

+ 134 (201) Charles FAILLONNET, écuyer. Coupé au 1 d'azur coupé d'or, au 2 d'argent. **(Qui porte en réalité: d'azur à 1 rose d'argent; au chef d'or chargé de 3 fleurs de lys d'azur).**

+ 135 (201) Henry FAILLONNET, écuyer. Coupé au 1 d'azur taillé d'argent, au 2 d'or. **(Qui porte en réalité: voir ci-dessus)**